



ROYAL SAINT-HUBERT CLUB DE BELGIQUE

Examen de chasse Epreuve théorique du samedi 9 mars 2013

Centres d'examen

En langue allemande

Gemeindeschule Bütgenbach	Wirtzfelderweg, 6	4750	BÜTGENBACH
---------------------------	-------------------	------	------------

En langue française

Gembloux Agro-bio-tech, Auditoire Biologie végétale	Avenue Maréchal Juin, 2	5030	GEMBLOUX
Ecole secondaire Saint-Joseph	Rue de Bonance, 11	6800	LIBRAMONT
Université de Liège - Amphi A604 (Amphis de l'Europe)	Bât. B4 - Parkings 14-15	4000	LIEGE (SART-TILMAN)
UMONS - Amphithéâtre Van Gogh	Avenue du Champs de Mars, 8	7000	MONS

Quelques précisions

1. Les convocations sont déjà envoyées par l'Administration et devraient parvenir aux candidats régulièrement inscrits, sous peu.
2. Si un/e candidat/e n'a pas reçu la convocation le 1^{er} mars 2013, qu'il/elle contacte sans tarder, les jours ouvrables entre 09 et 17 heures, la Direction Chasse du DNF au 081/33 58 50, avant le 8 mars 2013.
3. Le 9 mars 2013, les portes de la salle d'examen fermant à 09h00, il est demandé aux candidats/dates d'arriver à temps à l'accueil de l'examen et au plus tard à 08h45.
4. Le 9 mars 2013, ne pas oublier d'avoir sur soi, pour pouvoir entrer dans la salle d'examen :
 - a. sa **carte d'identité**
 - b. et la convocation.

A défaut de convocation, prendre avec soi la copie de sa fiche d'inscription si on a pensé à en faire une et le reçu de l'envoi recommandé que la Poste a, sans faute, remis au/à la déposant/e d'un tel envoi.

ASBL wallonne du Royal Saint-Hubert Club de Belgique – association sans but lucratif n° 24151/2002

Secrétariat : av. Gouverneur Bovesse, 112/6 – 5100 Jambes-Namur

Tel.: 081/30 97 81 – GSM : 0479/37 65 65 - - E Mail : info@rshcb.be – fax : 081/30 60 35

Banque : 001-3609766-84 (IBAN BE 03 0013 6097 6684 & BIC : GEBABEBB)

Siège social : Boulevard Lambermont 410 1030 Schaerbeek - n° entreprise : 0/ 478 927 602